



## 6èmes Journées nationales de France urbaine Angers, 21 et 22 septembre 2023

Programme prévisionnel au 14 septembre 2023

### Jeudi 21 septembre 2023

**9h15-12h30**

**9 visites professionnelles**

**-> pour découvrir les grands projets portés par Angers**

Visite N°1 : Visite de la cuisine centrale - « Papillote et Compagnie : une cuisine centrale zéro plastique »

Visite n°2 : Visite du centre de pilotage du Territoire intelligent

Visite n°3 : Présentation de la stratégie de la vie associative d'Angers et visite de la Cité des associations

Visite n°4 : Atelier de présentation de la « Relation numérique à l'Angevin » et visite des guichets numériques de l'hôtel de ville d'Angers

Visite n°5 : Visite du quartier de Belle-Beille

Visite n°6 : Visite du quartier de Monplaisir

Visite n°7 : Visite de la Patinoire Angers IceParc

Visite n°8 : Visite de l'Allée et du square Jeanne d'Arc – un axe historique requalifié

Visite n°9 : Rencontre avec les Noxambules : l'équipe de prévention et de réduction des risques par les pairs

**12h30-14h00**

**Accueil des congressistes et déjeuner (Centre des Congrès)**

### Jeudi 21 septembre 2023

**14h00-15h30**

**5 ateliers en parallèle**

#### 1<sup>ère</sup> session

Atelier n° 1 : Elections européennes 2024 : quelle vision du projet européen pour les villes et comment favoriser la mobilisation citoyenne ?

France urbaine a conduit un exercice inédit avec l'élaboration d'un plaidoyer pour les élections européennes de 2024, répondant à la volonté de faire vivre la transversalité propre à l'Europe avec les contributions de différentes commissions thématiques, et de porter un message fort sur le fait urbain et l'importance du rôle des villes dans l'Union européenne : tant pour contribuer à la conception des



politiques publiques les concernant directement, que leur mise en œuvre, et in fine, faire vivre l'Europe dans les territoires.

Dans la perspective de ces élections, nous faisons face à des défis importants : Comment refaire le lien avec les enjeux européens dans le contexte actuel post Covid, de guerre en Ukraine, d'instabilité géopolitique, de crise énergétique, de dérèglement climatique, d'attentes plus fortes en matière de santé et de social... ? Comment, avec ces crises multiples en fond et à répétition, ne pas « réduire » cette échéance démocratique européenne à un vote contestataire de la politique nationale ? Et enfin, dans la foulée de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, comment mobiliser les citoyens et avoir un débat européen dans les territoires ?

Un autre enjeu, qui pourra être abordé, sera celui de la capacité des réseaux de villes européens et nationaux à se coordonner pour donner de l'ampleur à la vision européenne des territoires urbains.

### Atelier n° 2 : Réinterroger la DGF

Inscrit à « l'Agenda territorial » et marronnier des congrès d'élus locaux, le thème d'une réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) revient avec une insistance renouvelée dans le débat public. Et ce, alors que :

- L'échec de la précédente tentative de réforme (2015-2016) a laissé sans réponses les difficultés constatées, sans qu'aucun enseignement ne semble guère avoir été tiré ;
- Une évolution profonde est menée depuis dix ans (consistant à accroître la part relative des dotations de péréquation), sans qu'une prise de conscience se produise sur ce basculement ;
- Et surtout, alors qu'il apparaît qu'il n'y a guère de réflexion qui soit portée sur la finalité même du principal concours financier de l'Etat aux collectivités.

Dans ce contexte, l'objectif de l'atelier est de s'attacher à redéfinir la ligne directrice de France urbaine :

- Quelle lecture partagée avons-nous du ou des objectifs politiques assignés à la DGF ?
- Faut-il tirer un trait sur cette dotation emblématique, couvertes de rustines toujours décriées mais sans cesse répliquées ?
- La proposition consistant à transformer la « fiscalité morte », composante essentielle de la dotation forfaitaire, demeure-t-elle, ou non, pertinente ?
- Stabilité et prévisibilité, modernisation des indicateurs, promotion de la DGF territoriale, etc : comment articuler et hiérarchiser nos priorités ?

### Atelier n° 3 : Construire la ville hospitalière par l'accessibilité universelle

L'enjeu de l'accessibilité s'est progressivement imposé depuis les années 1970, et la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975. La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 a continué à structurer le cadre juridique et réglementaire visant à faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap à la vie de la cité. Pourtant, le premier motif de saisine pour discrimination de la Défenseure des Droits, en 2022, concerne toujours le handicap (20% des saisines).



Le 26 avril 2023 s'est tenue la Conférence nationale du handicap, moins de 10 jours après que la France ait été condamnée par le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, au motif que « les personnes en situation de handicap sont actuellement encore discriminées, souffrent d'une forme d'exclusion sociale et [d'] entraves à leur autonomie et [à leur] pleine participation à la vie de la société [...], faute de réponse coordonnée et suffisante. »

Cette obligation de réponse collective est au cœur de la Charte pour une société pleinement accessible qui rassemble l'Etat et les principales associations d'élus, et qui a été signée à l'occasion de la CNH pour permettre à ses signataires d'aligner et concrétiser leurs engagements respectifs. Comment tenir ces engagements et accélérer pour garantir une véritable accessibilité universelle dans nos territoires ?

#### Atelier n°4 : L'étudiant dans la ville en transitions

Les établissements d'enseignement supérieur accueillent aujourd'hui 2,8 millions d'étudiants. Ils étaient 9 fois moins il y a cinquante ans... Concentrés dans les métropoles et les grandes agglomérations, les étudiants y représentent jusqu'à 20% de la population.

Si ce poids croissant des populations étudiantes participe grandement des dynamiques urbaines, il provoque aussi des tensions et révèle des inégalités entre territoires ou entre catégories d'étudiants. En outre, ces populations très mobiles et engagées sont en première ligne des remises en question d'un modèle de développement mis au défi par le changement climatique. Demain, elles seront les pilotes des transformations territoriales.

Comment l'attractivité universitaire des agglomérations et métropoles peut-elle dès lors se mettre au service des transitions et de l'alliance des territoires ? Faut-il accueillir moins d'étudiants dans les grandes villes ? Les grandes intercommunalités urbaines doivent-elles concevoir une nouvelle politique publique dédiée aux étudiants ?

Avec des représentants de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), de France Universités, des associations d'étudiants et du MESR.

#### Atelier n° 5 : Sols, eau, mobilités : de la coopération à la régulation, quels nouveaux leviers pour résoudre les conflictualités et penser la transformation des usages sur nos territoires ?" (partie 1)

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de gestion de ressources rares, nos territoires constituent à la fois l'espace où se matérialise la conflictualité et où se dessinent également de nouvelles solutions. Les élus locaux tiennent ainsi un rôle croissant dans la régulation des concurrences d'usage autour de l'eau, des sols (logement, activité économique, énergies renouvelables, cultures nourricières etc.).

Dans ce contexte, l'articulation entre objectif de santé globale, transition écologique et transformation des modes de vie et de production (mobilités décarbonées, alimentation de qualité...) invite à repenser les coopérations avec l'Etat, et entre territoires.



Les processus à l'œuvre nous conduisent à renouveler les méthodes de conduite de l'action publique : clarté des objectifs et de la trajectoire, capacité d'ajustement à court terme, qualité du diagnostic et des outils d'observation, crédibilité, stabilité et pluriannualité des moyens et dispositifs d'accompagnement et d'adaptation. Parmi ces ingrédients, la mise en place d'espaces de concertation multi-acteurs, transparents dans leur fonctionnement et garantissant une prise en compte équilibrée des points de vue (société civile, acteurs économiques, habitants et acteurs sociaux, territoires urbains, ruraux) tient une place stratégique dans l'acceptabilité et, partant, la réussite des politiques publiques. Et l'Alliance des territoires s'impose comme l'indispensable réponse aux défis de la transition écologique et sociale.

A petite échelle et à grande échelle, quels écueils et quelles voies de sortie face à des usages en mutation forte et/ou des ressources contraintes ?

Ces réflexions seront illustrées à travers des exemples de dispositifs concrets tels les zones à faibles émissions (ZFE) et le Zéro artificialisation nette (ZAN), en dédiant un temps spécifique à l'enjeu plus prospectif de la mutation accélérée des usages de l'eau, notamment en lien avec l'alimentation.

**16h00-17h30 5 ateliers en parallèle**

## 2<sup>ème</sup> session

**Atelier n° 5 : Sols, eau, mobilités : de la coopération à la régulation, quels nouveaux leviers pour résoudre les conflictualités et penser la transformation des usages sur nos territoires ?" (partie 2)**

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de gestion de ressources rares, nos territoires constituent à la fois l'espace où se matérialise la conflictualité et où se dessinent également de nouvelles solutions. Les élus locaux tiennent ainsi un rôle croissant dans la régulation des concurrences d'usage autour de l'eau, des sols (logement, activité économique, énergies renouvelables, cultures nourricières etc.).

Dans ce contexte, l'articulation entre objectif de santé globale, transition écologique et transformation des modes de vie et de production (mobilités décarbonées, alimentation de qualité...) invite à repenser les coopérations avec l'Etat, et entre territoires.

Les processus à l'œuvre nous conduisent à renouveler les méthodes de conduite de l'action publique : clarté des objectifs et de la trajectoire, capacité d'ajustement à court terme, qualité du diagnostic et des outils d'observation, crédibilité, stabilité et pluriannualité des moyens et dispositifs d'accompagnement et d'adaptation. Parmi ces ingrédients, la mise en place d'espaces de concertation multi-acteurs, transparents dans leur fonctionnement et garantissant une prise en compte équilibrée des points de vue (société civile, acteurs économiques, habitants et acteurs sociaux, territoires urbains, ruraux) tient une place stratégique dans l'acceptabilité et, partant, la réussite des politiques publiques. Et l'Alliance des territoires s'impose comme l'indispensable réponse aux défis de la transition écologique et sociale.



A petite échelle et à grande échelle, quels écueils et quelles voies de sortie face à des usages en mutation forte et/ou des ressources contraintes ?

Ces réflexions seront illustrées à travers des exemples de dispositifs concrets tels les zones à faibles émissions (ZFE) et le Zéro artificialisation nette (ZAN), en dédiant un temps spécifique à l'enjeu plus prospectif de la mutation accélérée des usages de l'eau, notamment en lien avec l'alimentation.

### Atelier n° 6 : Neutralité carbone en 2030/2040/2050 : les villes face au défi de la planification stratégique, de la gouvernance multi-niveaux et de la mobilisation territoriale

Dans un contexte d'urgences écologique et climatique qui questionne la notion de viabilité de nos territoires et appelle à des transformations profondes de nos modes de vie, de production et de consommation, la France, tout comme l'Union européenne, s'est fixée un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Avec une stratégie nationale visant à réduire l'empreinte carbone de tous les acteurs/secteurs, le défi de l'articulation des actions entre les différents niveaux de gouvernance afin d'assurer la territorialisation des objectifs est central.

Comment les territoires s'approprient ces enjeux et se préparent pour relever l'objectif de neutralité carbone à 2050, voire avant ? Qu'est-ce que cette ambition signifie ? Comment accélérer et à quel coût ? Quelle place pour les citoyens et acteurs du territoire ?

Entre grandes villes et agglomérations alignées avec l'échéance nationale pour atteindre la neutralité carbone, celles qui entendent 2040, et celles qui ambitionnent une trajectoire à horizon 2030 comme les lauréates de la Mission européenne des "100 villes", il s'agira d'échanger autour de projets de décarbonation de ces territoires et d'en identifier les freins, mais aussi de mettre en avant les leviers d'accélération, tels que la commande publique et les budgets climat/carbone/vert, pour inspirer d'autres villes en France comme en Europe.

### Atelier n°7 : Des Jeux olympiques et paralympiques 2024 pour toutes et tous ?

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 génèrent de fortes attentes, orientées en partie vers la dimension sociale et écologique de cet événement sportif planétaire. Le risque d'une désaffection populaire et d'une image négative est réelle, en témoignent les récentes actualités liées à la billetterie ou encore à la réquisition des logements étudiants et chambres d'hôtels.

Paris 2024 a toutefois les clés pour réunir les conditions d'une dynamique populaire, en contournant les biais d'un événement sportif décorrélé des enjeux qui se jouent dans les territoires. La requalification des bâtiments livrés, l'appel aux *Volontaires* ou encore la mobilisation des acteurs de l'ESS donnent à voir l'impact d'un grand événement sur des enjeux de sobriété, de cohésion sociale et d'emplois.

Localement, les collectivités territoriales entendent bien stimuler et accompagner un « effet JOP 2024 », capitalisant sur cette dynamique pour générer des avancées en matière d'accessibilité des équipements sportifs, d'offres touristiques qui s'ouvrent davantage à l'activité physique et sportive, ou encore d'insertion et d'emplois par et pour le sport.



Quels bénéfices sociaux et environnementaux peut-on espérer pendant et après la séquence olympique ? Pour quelles répliquabilités ?

#### Atelier n°8 : Les meublés de tourisme : la pression de trop sur des marchés immobiliers à bout de souffle ?

La crise de l'accès au logement se fait, notamment dans les grandes villes, chaque jour plus aigüe et visible. Le renchérissement des crédits, des loyers et du coût de la construction, l'allongement des files d'attente pour obtenir un logement social, les injonctions contradictoires entre densification et amélioration du cadre de vie sont autant d'obstacles sur le parcours résidentiel des Français.

Pour faire face à ces difficultés, l'ensemble des acteurs de l'habitat rassemblés par les différentes réunions du Conseil National de la Refondation dédié au Logement ont travaillé et formulé des dizaines de propositions. Un des fronts particulièrement consensuels est la régulation, le suivi et le contrôle de la location de meublés de tourisme.

Quelles difficultés pose le déferlement des meublés dans les zones touristiques ? La mise en place des règlements de changement d'usage suffit-elle à les résoudre ? Le cadre fiscal de la location meublée de courte durée est-il trop favorable ? Comment répondre aux tentatives d'évitement de la réglementation ou de la fiscalité ? Faut-il repenser l'attractivité touristique pour dissuader les propriétaires de convertir durablement leurs logements ?

Dans le concert des propositions de loi, rapports d'inspection générale, groupes de travail ministériels et règlements européens, les territoires représentés à France urbaine doivent faire entendre leur voix.

#### Atelier n°9 : Santé, petite enfance, grand âge : quelles régulations pour une coopération public/privé au service de l'intérêt général ?

*« Ce que révèle cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. »* Le 12 mars 2020, le Président de la République laissait entrevoir un retour de l'Etat en matière de santé et de solidarité envers les plus vulnérables. Or la littérature montre que les mécanismes de financiarisation à l'œuvre n'ont pas ralenti, voire se sont accrus.

Pénurie de la ressource médicale et médico-sociale, crise du recrutement et fort turn-over, nouvelles aspirations des soignants ou travailleurs sociaux, endettement croissant : il est tentant de prêter à l'externalisation au secteur privé des vertus d'économie et d'efficacité. Pourtant, habituées à assurer des missions de service public en régie ou comme délégataires, les collectivités savent qu'un choix de gestion n'est pas forcément vecteur d'efficacité. Une entreprise reste soumise à des coûts tout en étant par essence soumise à une exigence de marge pour le secteur lucratif.

Certes, de nombreux secteurs se sont construits en articulant intervention privée et publique. Mais la montée en puissance d'acteurs privés et lucratifs dans les champs de la santé, de l'insertion, de la petite enfance, de la médiation sociale ou du handicap impose un arrêt sur image : quelle place pour



l'acteur public ? Quelles régulations ? Quels modèles de financements pour faire primer la complémentarité sur la compétition et garantir à tous, usager comme contribuable, l'égal accès à un service public de qualité ?

**19h30** **Cocktail (Musée Jean Lurçat et de la Tapisserie contemporaine)**

**20h30** **Dîner (Salle des Greniers St Jean)**

### **Vendredi 22 septembre 2023**

**09h00** **Accueil des congressistes – Centre des Congrès**

**09h30-13h00** **Plénière**

La plénière du 22 septembre 2023 sera l'occasion de mettre en débat la capacité des territoires urbains à constituer des espaces de régulation dans un contexte environnemental, économique et social, générateur de tensions.

Raréfaction des ressources naturelles et des financements, conflits d'usage, tensions sociales et inégalités d'accès aux services publics...

Sous quelles conditions et avec quels leviers, les territoires urbains peuvent-ils à partir d'intérêts divergents, assumer leur première fonction démocratique : produire du commun dans un objectif de cohésion sociale et démocratique ? Quelles alliances renouvelées sont engagées ou à mettre en place avec les territoires voisins, l'ensemble des acteurs publics et privés et la société civile ?

Elus, chercheurs, acteurs économiques et société civile partageront leurs constats et leurs propositions pour remettre au centre le rôle politique de nos territoires : reconverter les tensions individuelles et sectorielles en dynamique collective positive au profit d'un futur soutenable, inclusif et désirable.

**13h00-14h30** **Cocktail – Déjeuner**

**14h30-17h30** **Visites touristiques**

[Visite N°1 : Visite Guidée Château d'Angers et Tenture de l'Apocalypse](#)

[Visite n°2 : Visite libre de Terra Botanica avec accueil personnalisé](#)